

# Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité N° 93 - Hiver 2022 - Parait 4 fois l'an



Bulletin communal

## Le mot du Syndic

Hé non, ce n'est pas encore à la lueur d'une bougie, ni en pédalant afin de fournir de l'électricité à mon ordinateur que je vous transmets mon message de fin d'année.

L'État et les communes jouent un rôle essentiel afin de réduire les risques et protéger l'ensemble de la population. Il en va de la solidarité au sein de notre communauté et des générations.

A début novembre, vous avez reçu un tout-ménage concernant les précautions élémentaires à mettre en vigueur pour votre ménage face à la possible pénurie d'énergie. Des informations supplémentaires provenant de l'autorité cantonale nous sont parvenues et la Municipalité, aidée par notre Secrétaire municipale, va préparer un plan d'urgence pour y faire face. En effet, si l'approvisionnement en mazout est garanti, il n'en va pas de même pour le gaz. Bien que les réserves soient pleines, un risque de pénurie depuis février est à craindre, à un prix dont nous ignorons l'importance pour le moment.

Pour l'électricité, le scénario est plus compromettant. Il est difficile actuellement d'en connaître les aboutissants et c'est pour cela qu'une cellule de crise est mise sur pied afin de pouvoir subvenir aux besoins des personnes les plus sensibles. Votre commune a pris certaines mesures immédiates pour l'économie d'énergie : l'éclairage public, régi par les SIL, a baissé en luminosité depuis 22h et reprend sa pleine puissance dès 6h. L'ensemble de l'éclairage des locaux communaux a été remplacé par du LED. Le chauffage des bureaux de l'administration communale a été réglé sur 20° de même que les locaux annexes, les écoles et les Navires qui ont été priés d'appliquer également ces directives cantonales. Les décorations de Noël ont été réduites et seul le sapin sur la place communale sera allumé en fin d'après-midi.

Des renseignements à la population suivront et une hotline cantonale est d'ores et déjà mise en place depuis le 15 octobre pour répondre aux interrogations de tout un chacun. Ce qui est sûr, c'est que notre électricité nous coûtera plus cher depuis le 1er janvier 2023.

Aussi, nous espérons avoir l'opportunité de vous retrouver et d'échanger avec vous lors de nos manifestations communales, tel que le Noël du village organisé le 21 décembre 2022.

Le temps des fêtes est une occasion unique de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères et avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés.

Le personnel communal ainsi que la Municipalité vous souhaitent donc de passer un Joyeux Noël ainsi qu'une bonne année 2023.

Serge Roy



## Décisions du Conseil communal - Séance du 11 octobre 2022

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 11 octobre 2022 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé:

### Préavis municipal n°4/2022 relatif à l'arrêté d'imposition 2023

1. de maintenir à 59% de l'impôt cantonal de base le point 1 de l'article premier de l'arrêté d'imposition pour l'année 2023;
2. d'augmenter de CHF 1 par mille francs à CHF 1.25 par mille francs l'impôt foncier proportionnel sans défalca-tion des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles du point 3 de l'article premier de l'arrêté d'imposition pour l'année 2023;
3. de maintenir les autres points et articles de l'arrêté d'imposition 2023 au même taux qu'en 2022, tel que pro-posé par la Municipalité et annexé au présent préavis;
4. de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'Etat.

### Préavis municipal n°5/2022 relatif au barreau de la Sauge et dénivelé du Lussex

1. d'autoriser la Municipalité à signer la pré-convention préalable à la phase d'avant-projet au sujet de la requalifica-tion du barreau routier de la Sauge (RC 452) et de la suppression du passage à niveau du Lussex;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 55'000.00 pour mener à bien les phases 3 (projet d'ouvrage) et 4 (projet d'exécution et mise en soumission) des projets de requalification du barreau routier de la Sauge (RC 452) et de suppression du passage à niveau du Lussex;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense par le recours aux lignes de crédits existantes ou par la tréso-rie courante;
4. de laisser la Municipalité le soin d'amortir cette dépense sur une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2023.

### Calendrier des séances du Conseil communal pour l'année 2023

Sous réserve d'éventuels changements de dernière minute, le bureau du Conseil communal, d'entente avec la Municipalité, a adopté le calendrier des séances du législatif pour l'année 2023, à savoir:

**Mardi 4 avril 2023 à 20h00 - Mardi 20 juin 2023 à 19h00**

**Mardi 10 octobre 2023 à 20h00 - Mardi 12 décembre 2023 à 19h00**

## Fermetures de fin d'année

L'administration communale ferme-ra du vendredi 23 décembre à 11h30 au mardi 3 janvier 2022 à 8h00. Les Navires seront fermés pendant cette même période.

**La déchetterie fermera  
les samedis 24 et 31 décembre 2022  
puis le lundi 2 janvier 2023**



**La Municipalité et l'ensemble du personnel communal  
profitent de cette occasion pour vous souhaiter à toutes  
et à tous de très belles fêtes de fin d'année.**

## Tchaffa 2023

Délais de remise des articles pour les prochaines éditions «Tchaffa» de 2023

- **17 mars 2023**
- **2 juin 2023**
- **8 septembre 2023**
- **17 novembre 2023**



## Personnel communal Départ aux Navires

A la fin de l'année Florence Langlet, assistante socio-éducative, quittera Les Navires pour voguer vers un autre projet.

Nous la remercions infiniment pour ces quatre ans et demi de précieuse collaboration, son professionnalisme, sa joie de vivre et son enthousiasme. Nous lui souhaitons plein succès pour son futur.

Mme Cindy Zahnd, assistante socioéducative, prendra la relève et montera à bord dès le mois de janvier 2023.

Pour les Navires, Corinne Chanoni,  
Directrice pédagogique

## Départ à la retraite de M. José Tavares

Fidèle employé du service communal de voirie depuis 1990, soit 32 ans consécutifs, notre cher collègue et collaborateur va terminer son activité à plein temps dès la fin de cette année 2022. Difficile à croire en le regardant, mais en effet M. José Tavares a atteint l'âge de la retraite...

Vous aurez néanmoins toujours la chance de croiser régulièrement José à la déchetterie puisqu'il continuera d'en assurer la surveillance les samedis.

Quant au poste d'employé de voirie, il a été confié à M. Robin Cook, qui a rejoint l'équipe ce printemps déjà, pour préparer au mieux la transition et apporter son soutien au service de voirie pour les travaux estivaux.

## Hotline - Crise énergétique

Le canton de Vaud a ouvert une hotline pour répondre aux questions de la population sur les risques de pénurie énergétique. La communication et l'échange d'informations précises «contribuent étroitement à la réussite de l'effort commun», écrit l'Etat de Vaud.

**Hotline : 058 611 11 71 du lundi au vendredi 8h à 18h**

**Adresse e-mail: [penurie.hotline@vd.ch](mailto:penurie.hotline@vd.ch)**

## Défi durabilité

En 2021, le Bureau de la durabilité (BuD) de l'Etat de Vaud et la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) ont lancé la première édition des Défis durabilité sur le numérique responsable.

Plus de mille collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont participé à cette première édition.

Fort de ce succès, le BuD a décidé de lancer un nouveau Défi en novembre 2022 et d'ouvrir la participation à d'autres institutions ainsi qu'aux communes. Le thème de cette année est l'alimentation durable. A titre de sensibilisation auprès du personnel communal, la commune de Jouxten-Mézery a décidé de suivre le défi et de

transmettre de manière régulière des actions à pratiquer autour de ce thème comme par exemple : manger végétarien, éviter les aliments ultratransformés, consommer les bas morceaux de l'animal, cuisiner un repas 100% vaudois, etc...

N'hésitez pas à aller consulter le site dédié sur internet pour faire le plein d'idées.

**Pour plus d'information:**  
**[www.defs-durabilite.ch/fr](http://www.defs-durabilite.ch/fr)**



## Rappel enregistrement des chiens

L'impôt cantonal sur les chiens est dû par tout propriétaire au 1er janvier de la période fiscale concernée. Les communes procèdent, au début de chaque année, au recensement des chiens habitant leur territoire, y compris ceux bénéficiant d'une exonération partielle ou totale. Nous vous signalons donc que vous êtes tenus de communiquer toutes informations relatives à votre chien (acquisition, naissance, décès, disparition, vente ou don en cours d'année 2022) au greffe municipal d'ici **le 15 février 2023**. Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année.

Les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et du revenu d'insertion sont exonérés de l'impôt sur les chiens sur présentation d'un

justificatif à nos guichets. Pour vos annonces en cours d'année, un formulaire est disponible sur notre site internet sous la rubrique « pilier public ». Ce dernier doit nous être renvoyé dûment rempli et signé avec une copie du carnet de vaccination de votre chien. Dans le canton de Vaud, les cours pour chiens potentiellement dangereux tels que les Rottweiler, American Staffordshire Terrier (Amstaff), American Pit Bull Terrier ainsi que les chiens dont l'un des géniteurs fait partie d'une de ces races restent en vigueur. De plus, tout détenteur d'un de ces chiens doit adresser une demande d'autorisation à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).



**Pour plus d'informations:**

[www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/police-des-chiens/](http://www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/police-des-chiens/)

## Registre communal des entreprises



Le registre communal des entreprises regroupe l'ensemble des entreprises et des commerces dont la raison sociale est inscrite à Jouxens-Mézery

Conformément à l'article 7c de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE - BLV 930.01), les communes tiennent, avec l'aide du canton, un registre communal des entreprises. Si votre entreprise se situe sur la commune de Jouxens-Mézery, vous devez la faire connaître avant son ouverture. S'entend par entreprise toute activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, qu'elle que soit sa forme juridique. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription. Le registre comprend l'identité complète de l'entreprise avec descriptif du genre d'activité ainsi que les dates de début et de cessation d'activité.

Veuillez signaler votre activité et tout changement de situation (adresse, ces-

sation d'activité), avec la date effective, à l'administration communale, chemin de Beau-Cèdre, 1008 Jouxens-Mézery, par courriel à [info@jouxens-mezery.ch](mailto:info@jouxens-mezery.ch) ou directement en remplissant le formulaire sur notre site internet sous « entreprises »

### Registre du commerce

Chaque canton possède également son propre registre du commerce. Il s'agit d'une liste des entreprises actives sur le territoire cantonal.

Le registre du commerce sert à la constitution et à l'identification des entités juridiques. Il a pour but d'enregistrer et de publier les faits juridiquement pertinents et de garantir la sécurité du droit ainsi que la protection de tiers dans le cadre des dispositions impératives du droit privé. L'inscription au registre du commerce n'est pas forcément obligatoire.

# L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas.

## Aérer correctement:

si vous aérez en laissant constamment les fenêtres basculées, vous laissez s'échapper beaucoup de chaleur vers l'extérieur. Il vaut mieux ouvrir toutes les fenêtres trois fois par jour pendant 5 à 10 minutes pour une aération par à-coups qui permet d'économiser de l'énergie.

## Utiliser une bouilloire plutôt qu'une casserole:

une bouilloire nécessite 30% d'énergie en moins qu'une casserole avec couvercle pour chauffer de l'eau.

## Baisser le chauffage:

baissez la température ambiante de 1°C et économisez 6 à 10% d'énergie de chauffage.

## Préférer les douches aux bains:

il est possible d'économiser une grande quantité d'eau chaude en prenant des douches courtes et tièdes. Une eau à 37°C est idéale à la fois pour le corps et pour les économies d'énergie.

## En cas d'absence, baisser la température:

dans les pièces inoccupées, réglez le thermostat des radiateurs sur la position la plus basse (niveau 1). Faites-le également lorsque vous quittez votre domicile pour quelques jours, même en plein hiver.



Vous trouverez d'autres recommandations simples et rapides à appliquer sur [stop-gaspillage.ch](http://stop-gaspillage.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun Svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DERF



PRIX ENTREPRENDRE  
LAUSANNE RÉGION

**Rempportez  
jusqu'à 50'000.- CHF  
pour votre projet**

Postulez aux PERL  
jusqu'au 25 janvier 2023  
sur [lausanneregion.ch/perl](http://lausanneregion.ch/perl)

## Marchés de Noël et vols à la tire

Si les marchés de Noël sont, pour la plupart des gens, synonymes de fêtes et de magie, ils sont pour les pickpockets un lieu de travail comme un autre...

En effet, les pickpockets œuvrent souvent dans des lieux publics très fréquentés où ils peuvent s'approcher discrètement de leurs victimes en se fondant naturellement dans la foule. Ils agissent rarement seul-e-s et préfèrent opérer en petits groupes, ce qui leur permet de mieux détourner l'attention des victimes. Ils utilisent alors différentes techniques : bousculer des gens, demander leur chemin à des passant-e-s ou profiter de l'inattention de personnes qui font leurs courses.

### Quelques conseils pour les éviter

- Ne portez sur vous qu'un minimum d'argent liquide.
- En réglant vos achats, vos consommations ou autre, gardez toujours votre portefeuille à la main.
- Ne conservez jamais les codes d'accès au même endroit que la carte qui leur est associée.
- Lors d'un retrait de billets au distributeur, cachez le clavier de votre main libre quand vous saisissez les chiffres de votre code. Ensuite, glissez immédiatement les billets dans votre porte-monnaie sans les compter à la vue de tous.



- Répartissez les objets de valeur que vous portez sur vous (pièces d'identité, portefeuille, téléphone portable, etc.) dans différentes poches, munies de préférence d'une fermeture.
- Portez votre sac à main fermé toujours tourné sur le devant. Le vol d'objets dans des sacs à dos est également très fréquent.

## Newsletter

Il est dorénavant possible de s'inscrire à la newsletter de la commune sur la page d'accueil du site internet de la commune [www.jouxpens-mezery.ch](http://www.jouxpens-mezery.ch). Le projet n'est pas encore en place car la première étape consiste à créer une base de données d'adresses de messagerie qui servira ensuite à envoyer de manière ponctuelle des informations comme par exemple les manifestations à venir. Les communications officielles se feront encore par tout-ménage.

## Journée Oser tous les Métiers (JOM) au Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Le 1er juillet 2015, la ville de Lausanne, les huit communes du district de l'Ouest lausannois et la Commune de Jouxens-Mézery signaient l'acte constitutif du conseil de fondation du Théâtre Kléber-Méleau visant à consolider la place de cette institution emblématique du paysage culturel romand. Non content d'organiser de nombreux spectacles tout au long de l'année et de partir en tournée avec ses propres créations, le TKM multiplie ses efforts de se rapprocher de son public et de la Cité, en proposant des ateliers d'écriture et des cours de théâtre amateur, des rencontres avec le public, des rendez-vous en coulisses, des bords de scènes, etc.



Dans le cadre de ces activités de médiation culturelle, le TKM a accueilli le jeudi 10 novembre 2022 quatre élèves de Jouxens-Mézery âgés de 11 à 13 ans pour découvrir les métiers de la scène dans le cadre de la journée Oser tous les Métiers. Ces jeunes ont ainsi pu découvrir les multiples recoins du théâtre : des loges aux coulisses en

passant par les cuisines, les ateliers de construction, la régie et les passerelles, l'atelier de couture... Ils ont eu l'occasion de discuter avec les artistes, de même qu'avec les autres personnes indispensables au bon fonctionnement d'un théâtre : responsable de la communication et de la médiation, décorateur, costumier et accessoiriste, res-

pensable son et lumière, etc.

Afin de couronner le tout, ils ont eu la chance d'assister à une représentation du très beau spectacle «Charlie», librement inspiré des «Fleurs pour Algernon» de Daniel Keyes.

Une expérience inoubliable qui suscitera peut-être des vocations ?

## La ludothèque «l'île aux trésors» recherche un-e responsable

Avec une équipe de bénévoles le/la titulaire est responsable de l'organisation et du développement de la ludothèque, des achats de jeux, des relations avec d'autres ludothèques, des animations pour les classes et de la promotion auprès de diverses institutions, ce en collaboration avec le secrétariat de l'Association familiale. Le/la titulaire travaille sous la responsabilité du Comité de l'Association familiale de Prilly/Jouxens-Mézery.

Ce poste offre autonomie et liberté d'action; il est idéal pour une personne souhaitant s'investir dans une association locale à but social; selon le cahier des charges à définir, une rémunération une à deux heures par semaine est envisageable.

### Fréquentez la ludothèque avec vos enfants !

Vous y trouverez des jeux répartis en différentes catégories: société, éducatifs, stratégie, jeux pour le 1er âge, construction, puzzles, etc.

Par la location de jeux et jouets, la ludothèque favorise l'utilisation écologique et économique du matériel ludique en évitant la surconsommation.

« L'île aux trésors » organise également **les fêtes d'anniversaire** de vos enfants le mercredi après-midi (CHF 100.-) ou le week-end (CHF 150.-).

Les heures d'ouverture sont : le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 16h00 à 18h00 (fermé pendant les vacances scolaires).

**Infos: 079 696 25 22 ou [afp.ludothèque@bluewin.ch](mailto:afp.ludothèque@bluewin.ch)**



## Halloween 2022 - APE Jouxkens-Mézery



### AMBIANCE TERRIFIANTE GARANTIE

Le 30 octobre, le parvis de l'église a pris des allures de manoir hanté pour accueillir monstres, fantômes et sorcières, tous plus effrayants les uns que les autres. De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents à l'invitation de l'APE-JM pour venir partager un moment convivial et délicieusement monstrueux. Grâce à la belle participation et à la générosité des habitants, qui ont courageusement ouvert leur porte aux visiteurs, chacun est reparti avec les poches pleines de friandises.

À 16h00, le décor était posé, le vin chaud mijotait et la soupe à la courge chauffait dans son chaudron. Sandrine, Pascale et Sandy accueillaient celles et ceux qui souhaitaient se métamorphoser à l'atelier maquillage. À 17h30, les portes de l'église se sont ouvertes pour la lecture d'un conte sous forme de représentation théâtrale. La salle était comble et les personnages ont pris vie sous les yeux



ravis des spectateurs. Puis, pendant que certains partaient à la chasse aux friandises, les autres posaient dans le décor mis en place pour l'occasion. De très nombreux habitants ont généreusement accueilli les enfants et distribué bonbons et sucreries. Merci à eux pour leur gentillesse.



Après la quête, parents et enfants se sont réchauffés autour d'un bol de soupe à la courge et d'un verre de vin chaud. Ambiance chaleureuse, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

L'APE-JM tient à remercier toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide pour faire de cette fête un succès et se réjouit de retrouver tout le monde l'année prochaine, le 29 octobre, au même endroit !

Pour l'APE-JM, Nathalie Cobos

## Monplanclimat.ch

Agir face au dérèglement climatique est l'affaire de toutes et tous : c'est un enjeu planétaire qui appelle tant des réponses globales que des solutions locales. Les cantons romands entendent s'inscrire dans cet effort collectif en développant ensemble un site Internet dédié au climat. La plateforme monplanclimat.ch du Plan climat fribourgeois est désormais intercantonale grâce aux contributions des cantons de Genève, Valais et Vaud. Elle rassemble les idées, les projets, les témoignages et les outils pratiques permettant à chacune et chacun de s'engager, à son échelle, en faveur du climat.



En conjuguant leurs forces, ces cantons s'engagent dans une même direction, en favorisant les synergies intercantionales et en centralisant l'accès aux informations. Une plateforme engageante et adaptée à des usagers de tous horizons La plateforme monplanclimat.ch cherche à

rendre son contenu aussi accessible que possible à un large public grâce à un effort concerté de vulgarisation. Afin de remplir cet objectif, la structure web du site internet a été pensée pour être simple et efficace. Elle invite à l'exploration, à la découverte et à la recherche d'informations.

## L'obsolescence programmée



C'est quoi ça ?! Ce sont des méthodes utilisées par les fabricants pour réduire volontairement la durée de vie des produits que vous achetez.

L'obsolescence programmée nourrit la surconsommation ainsi que la surproduction. Elle participe à l'accroissement des déchets, l'intensification de la pollution ainsi que l'augmentation du gaspillage des matières premières et d'énergie.

Les cartouches d'imprimante en sont un exemple. Les capteurs sont parfois configurés de manière à indiquer que les cartouches sont vides, alors qu'il

y aurait encore suffisamment d'encre. Environ 350 millions de cartouches d'imprimantes sont ainsi jetées chaque année dans les décharges.

Du point de vue environnemental, ces pratiques sont catastrophiques. D'un point de vue macroéconomique, on mentionne malheureusement toujours, que cette pratique crée tout de même des emplois. Néanmoins, des produits optimisés et plus respectueux de l'environnement permettent de créer de nouveaux emplois, y compris dans le domaine de la réparation et du recyclage.

### Que pouvons-nous donc faire en tant que consommateurs ?

Nous déterminons l'offre par notre demande. C'est donc à nous, consommateurs, d'adapter notre propre comportement de consommation. Une utilisation prolongée d'appareils encore en état de marche permet déjà d'économiser beaucoup de déchets. Un écran de smartphone peut par exemple être changé. Il existe aujourd'hui de nombreux fournisseurs qui vendent des occasions remises à neuf qui fonctionnent parfaitement.

La « Fast fashion » est également rien d'autre qu'une tentative de l'industrie de la mode d'augmenter ses ventes et c'est une des plus grandes pollueuses au monde ! Misons sur des classiques

et les basiques intemporels ! Les magasins de seconde main et vintage deviennent de plus en plus nombreux et proposent des assortissements intéressants.

Les politiciens et les entreprises commencent également à prendre conscience du changement d'attitude des consommateurs. Dans le cas des ampoules à incandescence, les anciennes ampoules ont été interdites depuis longtemps et les ampoules LED sont aujourd'hui la norme. Elles durent nettement plus longtemps et consomment beaucoup moins.

En définitive, achetons ce dont nous avons vraiment besoin, si possible localement et sans emballage, et utilisons-les tant que cela est possible.

Source: zerowasteswitzerland.ch

**Infos pratiques :**  
**Trouvez toutes les bonnes adresses autour de chez vous pour donner une 2ème vie à vos objets sur [www.lausanne-repare.ch](http://www.lausanne-repare.ch)**



## Arrachage de laurels

Oekoskop pilote des programmes d'activités pour les requérants d'asile dans le canton de Vaud. Leur principale mission concerne la lutte contre les plantes exotiques envahissantes dans des biotopes protégés. Ces actions doivent permettre à la végétation indigène de retrouver sa place dans les milieux naturels de très grande valeur. Une équipe de choc a donc œuvré dans la forêt de sous-bois à Jouxkens-Mézery le 14 novembre 2022 pour l'arrachage de laurels envahissants et l'action sera renouvelée dans quelques années selon l'évolution de la plante.



**21 DEC 2022**

**Jouxkens-Mézery**

**NOEL**  
*du village*

**Le 21 décembre 2022 dès 17h au centre du village**

- Marché artisanal**
- Marche des lumières**
- Raclettes, crêpes et marshmallow**
- Thé et vin chaud**
- Visite du Père Noël**
- Conte de Noël**

## Les camps des Navires



La vie de camp constitue une ouverture au monde et aux autres. Loin de leur rythme quotidien les enfants, accompagnés par l'équipe éducative des Navires développent de nouvelles aptitudes. Les jeux extérieurs, les repas préparés en commun, le jeu de nuit, dormir une ou deux nuits loin de la maison, partir à l'aventure, à la découverte de la nature, sont source d'observations, d'interactions et d'apprentissages qui permettent aux enfants de se construire, de s'épanouir, de vivre ensemble.

**Au mois de juin « les grands du Petit Navire » sont partis en mini camp de deux jours à Cugy. Cette expérience fut positive et chacun y a trouvé beaucoup de plaisir.**



## Le camp d'automne du Grand Navire, la vie de château !

A l'automne, pour sa quatrième édition, 40 enfants du Grand Navire ont passé trois jours au domaine de Monteret à Saint-Cergues.

Enthousiasme, joie et bonne humeur étaient de la partie, petits et grands sont rentrés heureux de ce séjour.



## Tournoi de Badminton SSJM 2022

Comme chaque année, le samedi 5 novembre dernier a vu s'enflammer la salle de gym communale. Cris d'encouragement et applaudissements ont stimulé les participants au 15e Tournoi de Badminton organisé par la Société sportive de Jouxten-Mézery (SSJM). Trois courts avaient été tracés la semaine précédente par les membres de la Gym Hommes et de l'équipe de Volley Les Tchaffas (merci à eux!) pour permettre d'accueillir 32 joueurs/euses qui se sont affrontés dans les «Simples» le matin et les «Doubles» l'après-midi, mais en réalité 26 participant.e.s, huit d'entre-eux/elles s'étant inscrit.e.s dans les deux catégories.

L'application désormais traditionnelle de la formule «open», qui permet aux femmes, enfants (dès 12 ans) et hommes de s'affronter dans une même catégorie, grâce à un système de bonus/malus au début de chaque match, a permis à plusieurs jeunes du village et à un petit nombre de femmes de défendre vaillamment leurs chances.

Le tournoi de Simples a vu la victoire de Lindo Duratti, un habitué, qui le remporte ainsi pour la première fois, devant Julien Biermann et Grégory Niquille.

Le tournoi de Doubles, quant à lui, s'est terminé avec le podium suivant : les vainqueurs sont Olivier & Delphine Cassellini (père et fille), qui ont battu Lindo Duratti & Alain Ponce en finale, la petite finale pour la troisième place revenant à la paire Adrien Lamoureux & David Benvegnen.

Petit bémol, la SSJM regrette le nombre insuffisant de participant.e.s inscrit.e.s dans la catégorie «Simple Amateur.e.s» pour permettre d'organiser suffisamment de matches. Pour rappel, cette catégorie a été introduite en 2019 dans le but de favoriser la présence des habitant.e.s de notre commune, une participation qui devra assurément être renforcée par une promotion adéquate l'an prochain. Comme l'an passé, une seule catégorie «Simple» a donc regroupé tous/tes les inscrit-e.s.



La SSJM adresse UN TRÈS GRAND MERCI pour l'organisation et la gestion du tournoi de Damien Freemantle, les flyers et la tenue de la table de match de Robin Engler, l'organisation et la tenue de la buvette par la paire Bernard Freemantle/Olivier Rémy et l'aide indispensable de Nathalie Bréa, Analia Rolle, Lê Cevey et votre serviteur.

La SSJM les remercie du fond du cœur de leur enthousiasme et de leur engagement. L'organisation tient également à remercier la commune de Jouxten-Mézery pour le prêt de la salle et de la buvette ainsi que les petites mains qui ont aidé à ranger les locaux. Tous ont permis la magnifique réussite de ce tournoi !

Encore MERCI et à l'année prochaine!

Pour la SSJM,  
Pierre Cevey  
Président



# AGENDA 2023

## Février

Me	1	Assemblée générale	Fête à Jouxens
Sa	4	Sortie hivernale	Association des parents d'élèves
Je	9	Assemblée générale	Association des rencontres culturelles

## Mars

Me	15	Assemblée préparatoire	Fête à Jouxens
----	----	------------------------	----------------

## Avril

Sa	1	Chasse aux œufs	Association des parents d'élèves
Ma	4	Séance du Conseil communal	
Me	5	Atelier bricolages	Association des parents d'élèves
Sa	29	Joux-Lanta - Rallye des familles	Association des parents d'élèves

## Mai

Ve	12	Récré des parents	Association des parents d'élèves
Lu	15	Assemblée générale	Association des parents d'élèves

## Juin

Sa	3	Tchaffa-Trail	Société sportive SSJM
Me	14	Sortie des aînés	Commission des aînés
Me	14	Assemblée préparatoire	Fête à Jouxens
Sa	17	Sortie familiale	Fête à Jouxens
Ma	20	Séance du Conseil communal	
Lu-Di	26-2	Exposition des écoles	Grange à Jouxens
Me	28	Fête des écoles	Grange à Jouxens

## Août

Ma	1	Fête du 1er août	Commune
Me	31-2	Fête à Jouxens	Fête à Jouxens

## Septembre

Lu	4	Séance d'information	Association des parents d'élèves
Ve	22	Journée « A pieds à l'école »	Association des parents d'élèves
Sa	23	Rallye des familles	Association des parents d'élèves
Lu	25	Assemblée générale	Société sportive SSJM
Ve	29	« Récré des parents »	Association des parents d'élèves

## Octobre

Ma	10	Séance du Conseil communal	
Di	29	Halloween	Association des parents d'élèves

## Novembre

Sa	11	Tournoi de Badminton	Société sportive SSJM
Sa	18	Repas des bénévoles	Fête à Jouxens
Me	29	Atelier bricolage	Association des parents d'élèves

## Décembre

Ma	12	Séance du Conseil communal	
Je	14	Repas de Noël des aînés	Commission des aînés
Me	20	Noël du village	Sociétés locales et Commune